

## **Compte-rendu du conseil d'école**

**Du 16 novembre 2017**

### **Présents :**

#### **Représentants de parents d'élèves élus:**

Mme Lauvray PS/MS

Mr Vargas PS/GS

Mme Racine GS/CP

Mme Delaitre CP/CE1

Mr Richard et Mme Dupont CE2/CM1

Mr Descourtis CM1/CM2

#### **Les municipalités**

Mr Coutard( Sasse) )

Mr Molina , Mr Jarry( Huest)

Mr Ibo ( Fauville)

#### **Les enseignantes**

Mme Thibault ( PS/MS)

Mme Bernard ( PS-GS)

Mme Lierville (GS/ CP)

Mme Bavay ( CP/CE1)

Mme Vanhonsbrouck (CE2/CM1)

Mme Poirier (CM1/CM2)

Sont excusés :

Mme Bénard, maire de Sasse) )

Mme Gamain ( CM1/CM2)

Mme Charpentier ( CM1/CM2) en congé maladie

### **1) Les effectifs de l'école :**

134 élèves + 2 inscriptions prévues en décembre dans la classe de Mme Thibault

PS-GS : 23 ( 14 PS/9 GS)

PS/MS : 24 + 2 MS en décembre ( 4 PS dont un enfant avec avs / 20 MS dont un enfant en attente d'avs)

GS/CP : 21 ( 10 GS / 11 CP)

CP/CE1 : 22 (9 CP/ 13 CE1)

CE2/CM1 : 22 ( 17 CE2/ 5 CM1)

CM1-CM2 : 22 ( 13 CM1/ 9 CM2)

### **2) Organisation de l'école : lecture du règlement intérieur et vote**

**horaires :**

8h20-11h30/ 13h20-16h30 le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi.

**Les consignes de sécurité :**

Elles restent les mêmes que l'an passé. Seuls les parents de maternelle sont autorisés à traverser la cour afin de confier leur enfant aux enseignantes qui les accueillent à l'entrée principale de l'école tous les matins. De même qu'ils viennent les rechercher jusqu'à 16h30 à la porte de la classe donnant sur l'extérieur. PS/GS : porte donnant sous le préau et pour les PS/GS porte donnant sur le côté extérieur de l'école, le long de la haie. Le midi les enfants externes de maternelle sont repris par leurs parents à l'entrée principale de l'école.

Pour les enfants d'élémentaire, ils sont accueillis par leur enseignant dans leur classe et seront reconduits par ce dernier le midi pour les externes le soir pour tous au portail de l'école.

**le PPMS**

Il s'est déroulé le 13 octobre 2017 sur le thème d'une menace terroriste dans l'école Huest. 10h00 début de l'exercice où nous avons pris la fuite pour nous rendre dans les bois en passant par le portail à l'arrière de l'école et fin à 10h30 suivi d'un bilan avec l'ensemble des classes au milieu du bois

**La cantine et la garderie**

**L'aide aux devoirs**

L'aide aux devoirs est assurée par Mme Bernard le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 16h45 à 17h45.

**Bilan coopérative scolaire**

La coopérative scolaire présente un solde positif de 896,38 euros. Nous remercions les familles qui ont fait un don. Le total s'élevant à 376,69 euros.

**3) Élections des représentants de parents d'élèves :**

Les élections se sont déroulées le samedi 14 octobre de 10h à 12h. Nous avons obtenu 48,17 % de votants contre 46,49% l'an passé. 13 bulletins se sont révélés nuls ou blancs

**Le rôle des représentants de parents d'élèves :**

Représenter l'ensemble des parents d'élèves auprès des enseignants, du personnel éducatif et de la municipalité au quotidien mais surtout lors des conseils d'école (3 dans l'année).

**5) Piscine**

La piscine à la BA 105 a repris le 15 septembre 2017 de 14h15 à 16h15 (retour à l'école). Les CE2-CM1-CM2 sont les premiers à participer à cette activité et cela durant 17 séances. La dernière séance aura lieu le 2 février 2018. Suivront ensuite les classes de GS/CP et de CE1 durant également 17 séances et jusqu'au 29 juin.

Cette année comme l'an passé les enseignants et les parents accompagnateurs sont munis d'un badge afin de faciliter l'entrée dans la base. Il n'y a plus d'arrêt à l'entrée. Mme Bernard assure le remplacement de Mme Charpentier le temps de son congé. Mme Poirier, remplaçante, vient alors dans la classe de PS/GS.

**6) Arbre de Noël**

Comme chaque année, le Père Noël viendra rencontrer les classes maternelles. Un goûter sera organisé à cette occasion et des cadeaux seront offerts aux enfants. Cette rencontre festive se déroulera le mardi 12 décembre.

**7) Projets de classe**

**Mme Vanhonsbrouck s'est déplacée au haras de Huest le jeudi 5 octobre.**

**Mme Lierville s'est inscrite au projet étamine de l'occe .**

L'action nationale étamine, Jeunes Auteurs et Lecteurs de l'OCCE met en valeur la création, la réalisation et l'échange de livres produits collectivement.

Notre projet de fin d'année mais aussi de toute l'année et pour toutes les classes sera axé sur le voyage autour du monde. Nous avons l'intention de proposer aux familles ainsi qu'aux municipalités un spectacle sur le temps de kermesse. Nous avons soumis à la mairie de Huest notre projet de voyage de fin d'année à biotropica. Ce projet s'élève à 1 317,70 et comprend les entrées à la serre (7,10 euros/enfant) et la participation à différents ateliers en fonction des niveaux et des âges. Chaque atelier coûte 69 euros et il y en a 5 au total. Il nous manque à ce jour le prix du transport. Kéolys ne nous l'a pas encore

envoyé.

## 8) Photos de classe

Le photographe s'est déplacé à l'école le mardi 14 novembre. Les photos devraient arrivées avant les vacances de Noël.

## 9) APE (association des parents d'élèves)

Pour la sixième année consécutive l'APE organise un certain nombre de ventes diverses et variées telles que les ventes de gâteaux à la sortie de l'école un grand marché de Noël dans la cour de l'école le vendredi 1er décembre à 16h ; Mr Molina a obtenu cette année encore le prêt de barnums pour cette occasion.

Le carnaval organisé par l'APE se déroulera le samedi 24 mars 2018.

La fête de l'école se déroulera, cette année, le samedi 16 juin 2018 après-midi dans la cour de l'école comme l'an passé.

## 10) Questions diverses

### 1) Quand y aura-t-il un panneau indiquant le mode de stationnement du parking ?

Monsieur Molina a rappelé que les places de stationnement sont réservées d'un coté aux enseignants, de l'autre coté au personnel communal. L'axe central doit rester libre d'accès aux véhicules d'incendie, de secours ou de gendarmerie.

Prochainement des pots de fleurs seront installés au centre du parking sur l'hexagone afin d'éviter le stationnement gênant.

### 2) Quel est le montant du budget alloué à l'école par la mairie cette année ?

Le budget alloué à l'école pour cette année est de 7 000 € (fournitures scolaires)

bus pour la piscine ainsi que 500 € pour le petit matériel.

### 3) Idem pour le budget de la coopérative de l'école ?

Le budget de la coopérative de l'école est utilisé pour les projets de classe de chaque enseignant. Il est également utilisé pour l'achat des petites fournitures manquantes pour les différentes fêtes (Noël, fêtes des mères, des pères, etc...)

### 4) Peut-on améliorer le coté ludique et sécurité de la cour d'école ? Les agrès actuels sont-ils sûrs pour la sécurité des enfants ? Le sol de l'école va-t-il bénéficier de décoration ?

Les jeux extérieurs sont agréés pour les enfants et ne nécessitent pas d'un sol particulier.

Depuis l'année dernière nous sommes à la recherche de pochoirs afin de réaliser des jeux au sol pour les enfants (marelle, escargot, etc).

Monsieur Molina a rappelé qu'il fournira gratuitement les peintures.

### 5) Peut-on avoir des tapis neufs pour que les grandes sections puissent dormir correctement. Les parents doivent-ils fournir des couvertures pour les grandes sections ?

Les parents de GS (PS/GS et GS/CP) ont fourni à la rentrée des plaids ainsi que des oreillers afin que les enfants s'allongent et puissent se reposer.

### 6) Par quel moyen recevrons-nous le compte rendu du conseil d'école et à quelle date ?

Il sera consultable sur le blog des représentants de parents d'élèves. Pour les parents n'ayant pas accès à internet, un exemplaire papier sera transmis.